



AGENDA

: Samedi 10 octobre:

Rencontre et séance de dédicace
La bibliothèque vous invite à venir
rencontrer
Florent Pervillé
photographe Baronnais, à l'occasion
d'une séance de dédicace de son
dernier ouvrage.

Octobre Rose

En ce mois de solidarité et
d'espoir, la municipalité s'associe
à la mobilisation d'Octobre Rose
pour rappeler l'importance du
dépistage du cancer du sein.
Pensons à toutes celles et ceux
qui sont concernés par la maladie,
soutenons-les par notre
bienveillance et encourageons la
prévention. Un simple geste peut
faire la différence.
Prenez soin de vous, de votre
santé et de vos proches.
Ensemble, restons unis et
solidaires.

DECES

Le 09 septembre 2026

Mme DE KOCK Suzanne
épouse
TASSART



Le saviez-vous !

Pendant la Révolution française,
le nom de Baron fut jugé trop lié à
la noblesse. La commune fut
alors temporairement
rebaptisée « Bar-sur-Nonette »,
en référence à la Nonette qui
traverse le village.
Une façon pour les
révolutionnaires d'effacer les
références à l'Ancien Régime.

Vacances scolaires d'hiver fin des cours :

S a m e d i 1 7 o c t o b r e
2 0 2 6
a u l u n d i 0 2 n o v e m b r e
2 0 2 6

Conseil municipal du 28 septembre 2026

Le compte rendu du conseil
municipal du 28 septembre 2026 est
disponible.

Les habitants peuvent le consulter
sur le site internet de la commune ou
directement en mairie.

L'ECHO DE BARON OCTOBRE 2026



www.mairiedebaron.fr

La préservation de nos biens communaux : une responsabilité collective

Depuis quelque temps, notre commune constate une recrudescence
des dégradations touchant les biens communaux : mobilier urbain,
équipements publics, espaces verts et autres installations mises à la
disposition de tous.

Ces actes, parfois perçus comme anodins, engendrent pourtant des
coûts de réparation importants pour la collectivité. Chaque
intervention mobilise des moyens financiers qui pourraient être
consacrés à d'autres projets utiles à l'ensemble des habitants :
amélioration du cadre de vie, aménagements, animations ou
investissements pour l'avenir de notre village.

Nous rappelons que les biens communaux appartiennent à tous. Leur
respect et leur préservation sont l'affaire de chacun. En adoptant un
comportement citoyen et en veillant collectivement à la protection de
notre patrimoine communal, nous contribuons à maintenir un village
agréable et à permettre la réalisation de nouveaux projets au
bénéfice de tous.

La municipalité remercie les habitants pour leur vigilance et leur
engagement en faveur du bien-vivre ensemble.

Un geste citoyen pour préserver le stationnement dans notre village

Depuis plusieurs mois, nous constatons une tension croissante sur les places de stationnement disponibles dans notre village. Afin de permettre à chacun de se garer dans de bonnes conditions, nous souhaitons sensibiliser les habitants à la problématique des « véhicules tampons ».

Un véhicule tampon est un véhicule qui reste stationné pendant une très longue période au même endroit sur le domaine public. Ces véhicules occupent des places qui pourraient être utilisées par les visiteurs, les commerçants ou les services intervenant dans la commune.

Un manque de stationnement qui concerne tout le monde

Notre village ne dispose pas d'un nombre illimité de places de stationnement. Nous invitons donc les propriétaires de véhicules stationnant durablement sur la voie publique à prendre les dispositions nécessaires afin de libérer les places lorsqu'elles ne sont pas indispensables.

Utilisons nos garages et espaces privés

Nous rappelons également que les habitants disposant d'un garage, d'une cour ou d'un espace de stationnement privatif sont encouragés à les utiliser en priorité pour leurs véhicules.

Quels sont les risques liés aux véhicules tampons ?

Le stationnement abusif sur la voie publique est encadré par la réglementation.

Nous rappelons que le stationnement abusif peut entraîner une amende et, dans certains cas, la mise en fourrière du véhicule aux frais du propriétaire.

Agissons ensemble

La qualité de vie de notre village repose sur l'engagement de chacun. Nous remercions les habitants pour leur compréhension et leur coopération. Merci à chacun pour ce geste citoyen et pour votre participation au bien-vivre ensemble dans notre commune.

Colis de Noël ou repas des fêtes de fin d'année

Il ne vous reste que quelques jours pour faire votre choix !

À l'occasion des fêtes de fin d'année, les seniors de la commune sont invités à choisir entre le traditionnel colis de Noël ou un repas convivial.

Merci de communiquer votre décision avant le 31 octobre au 03 44 54 20 55.

Si vous ne souhaitez ni le colis ni le repas, merci de nous en informer également afin de faciliter l'organisation des festivités.

Nous comptons sur votre réponse !

Félicitations aux habitants pour la qualité du tri des déchets !

La commune tient à remercier et féliciter l'ensemble des habitants pour leurs efforts en matière de tri des déchets.

Lors du contrôle des bacs de collecte sélective réalisé le 9 septembre 2026 entre 17h30 et 20h30, 74 bacs ont été vérifiés. Les résultats témoignent d'une nette amélioration des pratiques de tri :

1 seul bac présentait un contenu non conforme, entraînant la pose d'un scotch de non-conformité et un refus de collecte.

Deux habitants ont également été sensibilisés sur certaines erreurs de tri constatées dans leur bac. Après correction, un mémo de tri leur a été remis. Le contrôle fait apparaître un taux de refus de seulement 1 %, pour un taux de présentation des bacs de 25 %.

Ces excellents résultats sont d'autant plus remarquables qu'ils traduisent une forte progression par rapport au précédent contrôle réalisé le 9 octobre 2025, où le taux de refus s'élevait à 16 %.

Cette évolution démontre l'implication des habitants et l'efficacité des actions de sensibilisation menées sur la commune. Grâce à vos efforts, la qualité du tri s'améliore, contribuant à la préservation de notre environnement tout en limitant les coûts liés au traitement des déchets. Bravo et merci à toutes et à tous pour votre engagement citoyen ! Continuons ensemble à adopter les bons gestes de tri.
